Profelia.
Fondation de prévoyance
Vorsorgestiftung

Formulaire de retraite

Données personnelles

Nom, prénom : ..... Dossier no : .....

Date de naissance : ..... AVS no : .....

Etat civil : ..... Nationalité(s) : .....

Rue : .....

NPA, localité : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... E-mail privé : .....

Choix des prestations

Le choix effectué est une décision définitive et irrévocable (un seul choix possible). Une prestation de vieillesse qui fait suite à une prestation d'invalidité en cours (rente et/ou libération du paiement des cotisations) ne peut pas être versée sous forme de capital.

Ce formulaire doit parvenir à Profelia avant la date de départ en retraite effective (exception faite pour la rente pont AVS où un délai de 3 mois est à respecter).

○ **Rente-Pont AVS**

En cas de départ en retraite avant l'âge légal de l'AVS, vous pouvez demander le versement d'une rente pont AVS jusqu'à l'âge légal de la retraite.

Montant choisi* : CHF .....
(* invariable et n'excédant pas la rente de vieillesse maximale complète de l'AVS)

Financé par :
☐ retenue à vie sur la rente vieillesse
☐ versement unique de l'employeur
☐ versement unique de l'employé

○ **Entièrement sous forme de rente** => compléter le chiffre 1

○ **Entièrement sous forme de capital** => compléter le chiffre 2

○ **Combiné sous forme de rente et de capital** => compléter les chiffres 1 et 2 et les données suivantes :

a. montant du capital souhaité :
(au minimum un quart de votre capital total) CHF .....
Le reste est versé sous forme de rente.

b. montant de la rente annuelle souhaitée : CHF .....
Le reste est versé sous forme de capital.

1. Informations à remplir pour le versement d'une rente

Coordonnées de paiement

IBAN no : .....

Nom de l'établissement financier : .....

NPA, localité : ..... Pays : .....

Nom, prénom du titulaire du compte : .....

Remarques pour les paiements à l'étranger :
- veuillez joindre un relevé d'identité bancaire (RIB) avec les numéros IBAN et SWIFT
- sauf avis contraire de votre part, le paiement sera effectué dans la monnaie du pays de destination.

Pour information, la rente est payable mensuellement d'avance.

F11-0064_FR_24.4.0.0

Données relatives aux enfants de moins de 25 ans

a. Enfants de moins de 18 ans : veuillez indiquer ci-dessous leurs données personnelles et joindre une copie du certificat de famille ou de l'acte de naissance.

Nom et prénom	Date de naissance	Revenu mensuel CHF	Recueilli*
			☐
			☐

b. Enfants entre 18 et 25 ans (en apprentissage, aux études ou au bénéfice d'une rente entière de l'assurance invalidité (AI)) : veuillez indiquer ci-dessous leurs données personnelles et joindre une attestation d'études ou d'apprentissage mentionnant les dates de début et de fin de scolarité ou une copie de la décision AI, ainsi qu'une copie du certificat de famille ou de l'acte de naissance.

Nom et prénom	Date de naissance	Heures de formation	Revenu mensuel CHF	Recueilli*
				☐
				☐

* Pour les enfants recueillis, prière de cocher la case et d'indiquer sous la rubrique "Revenu mensuel" si une pension alimentaire est versée par un tiers.

Fiscalité

Pays de domicile actuel : .....

Si votre domicile est en Suisse, avez-vous l'intention de vous établir à l'étranger au moment de votre retraite ?

○ non

○ oui, date du départ : .....

Adresse à l'étranger :

Rue : .....

NPA, localité : ..... Pays : .....

Pour les personnes domiciliées en Suisse : je prends note que toute rente annuelle totale supérieure à CHF 500.00, sera déclarée aux autorités fiscales par l'intermédiaire de Profelia, conformément aux dispositions de la loi fédérale sur l'impôt anticipé du 13 octobre 1965.

Pour les personnes domiciliées à l'étranger ou en cas de départ à l'étranger au moment de la retraite : je prends note qu'un impôt à la source pourrait devoir être prélevé sur mes rentes. Le cas échéant, des renseignements complémentaires me parviendront par courrier séparé.

Signature

Je déclare que tous les renseignements fournis ci-dessus sont conformes à la vérité et prends note qu'**une photocopie de la carte d'identité, du permis de séjour ou du passeport est indispensable pour le traitement du dossier**. Profelia ne sera en mesure d'effectuer le versement de la rente que si le formulaire est dûment rempli et les justificatifs demandés remis.

Je prends note que le choix effectué est une décision définitive et irrévocable.

....

Lieu et date Signature de la personne assurée

2. Informations à remplir pour le versement du capital

Avez-vous effectué un rachat auprès d'une institution de prévoyance au cours des trois dernières années ? ❍ oui ❍ non

Coordonnées de paiement

La prestation en capital doit être obligatoirement versée sur un compte financier appartenant à l'assuré(e). Par la signature de ce formulaire, l'assuré(e) certifie que le compte financier indiqué ci-dessous, n'est pas celui d'un tiers.

IBAN no : .....

Nom de l'établissement financier : .....

NPA, localité : ..... Pays : .....

Remarques pour les paiements à l'étranger :
- veuillez joindre un relevé d'identité bancaire (RIB) avec les numéros IBAN et SWIFT
- sauf avis contraire de votre part, le paiement sera effectué dans la monnaie du pays de destination.

Fiscalité

Pays de domicile actuel : .....

Si votre domicile est en Suisse, avez-vous l'intention de vous établir à l'étranger au moment de votre retraite ?

❍ non
❍ oui, date du départ : .....
Adresse à l'étranger :
Rue : .....
NPA, localité : ..... Pays : .....

Pour les personnes domiciliées en Suisse : je prends note que tout versement de capital supérieur à CHF 5'000.00, sera déclaré aux autorités fiscales par l'intermédiaire de Profelia, conformément aux dispositions de la loi fédérale sur l'impôt anticipé du 13 octobre 1965.

Pour les personnes domiciliées à l'étranger ou en cas de départ à l'étranger au moment de la retraite : je prends note qu'un impôt à la source sera retenu sur la prestation en capital. Afin de déterminer le barème applicable, je confirme que ma situation personnelle est la suivante :

❍ personne seule (célibataire, veuve, divorcée, imposée séparément ou qui assume l'entretien complet d'un enfant mineur, en apprentissage ou aux études)

❍ personne mariée vivant en ménage commun.

Le remboursement de l'impôt peut, dans certains cas, être demandé dans un délai de trois ans. Une formule officielle de demande de remboursement vous sera remise avec l'attestation concernant l'impôt à la source.

Signatures

Je déclare que tous les renseignements fournis ci-dessus sont conformes à la vérité et j'ai pris note que le retrait du capital diminuera la rente proportionnellement au montant prélevé. Profelia ne pourra effectuer le paiement lors de la mise à la retraite, que si le formulaire est dûment rempli et les justificatifs demandés remis.

Je prends note que le choix effectué est une décision définitive et irrévocable.

Lieu et date	Signature de la personne assurée*

Le/la conjoint(e)/partenaire enregistré(e) a pris connaissance des conséquences (réduction/suppression des prestations en cas de décès ou en cas divorce) qu'entraîne le versement du montant mentionné sur le présent formulaire et donne son accord.

Lieu et date	Signature du/de la conjoint(e)/partenaire enregistré(e)*

* Différents justificatifs concernant l'état civil et, cas échéant, le consentement du/de la conjoint(e)/partenaire enregistré(e) doivent être joints au présent formulaire en fonction de votre situation personnelle. Vous trouverez toutes les informations à ce sujet dans la notice annexée.

Profelia.
Fondation de prévoyance
Vorsorgestiftung

Etat civil et consentement du/de la conjoint(e)/ partenaire enregistré(e)

En cas de versement en espèces, de versement anticipé/mise en gage pour l'encouragement au logement ou de versement d'un capital retraite, Profelia doit procéder à des vérifications concernant l'état civil de la personne assurée, respectivement le consentement de son/sa conjoint(e) ou partenaire enregistré(e).

Les documents à fournir et les démarches à effectuer par la personne assurée en fonction de sa situation personnelle sont définis ci-après.

Pour les personnes assurées non-mariées

Les personnes non-mariées et qui ne sont pas liées par un partenariat enregistré (célibataires, divorcées, partenariat dissous ou veuves) doivent nous fournir un certificat d'état civil, **datant de moins de 90 jours**.

Ce document est à commander auprès de l'Office d'état civil compétent.

Pour les personnes assurées mariées ou liées par un partenariat enregistré

Les personnes mariées, séparées ou liées par un partenariat enregistré doivent faire légaliser leur **signature manuscrite (olographe)** ainsi que celle de leur conjoint(e)/partenaire.

Procédure de légalisation en Suisse

Officielle

Seule une légalisation effectuée par un notaire est admise. Pour faire légaliser leurs signatures, la personne assurée et son/sa conjoint(e)/partenaire doivent se présenter personnellement devant un **notaire**, muni(e)s d'une pièce d'identité valable.

La légalisation d'une signature est facturée par le notaire sur la base du tarif applicable.

Simplifiée

Il est également possible pour la personne assurée et son/sa conjoint(e)/partenaire, de faire légaliser **gratuitement** les signatures en se rendant **personnellement** auprès de nos réceptions avec une pièce d'identité valable.

Procédure de légalisation à l'étranger

Par apostille

Lorsque la légalisation ne peut pas se faire en Suisse ou par vidéo (voir ci-dessous), le formulaire de demande de versement en espèces, de versement anticipé, de mise en gage ou le formulaire de confirmation du choix du capital retraite doit être accompagné d'une copie certifiée conforme des pièces d'identité de la personne assurée et de son/sa conjoint(e)/partenaire.

La copie doit être authentifiée au moyen d'une apostille. Le site internet de la Conférence de la Haye de droit international privé (www.hcch.net) fournit des renseignements complémentaires concernant les apostilles.

Procédure de légalisation en Suisse ou à l'étranger

Par échange vidéo

La personne assurée et son/sa conjoint(e)/partenaire peuvent également faire vérifier **gratuitement** leurs signatures via un échange vidéo avec le/la gestionnaire du dossier. Veuillez nous contacter en cas d'intérêt.

F10-0008FR-25.2.0.0